

AGENT D'EXPLOITATION DES ESPACES VERTS (H/F)



Ouvert au cadre d'emplois des adjoints techniques
Titulaire / Contractuel

Vous serez en charge de la création et de l'entretien des espaces verts et naturels dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site. Vous devrez également maintenir l'espace public afin qu'il soit accueillant, diversifié, pédagogique et sécurisé pour les usagers.



Genas, polarité urbaine du SCOT de l'agglomération lyonnaise, a été désignée chef-lieu de canton du nouveau Rhône. Ville centre de sa communauté de communes, Genas est la 3^{ème} ville du Département du Rhône. Elle est aussi idéalement située au cœur du projet de la plaine de Saint Exupéry, territoire à enjeux international.

Porte d'entrée régionale, Genas concilie un dynamisme économique incomparable - en abritant la 2^{ème} ZI de France- avec de prometteuses réserves foncières et un remarquable cadre de vie, protégé par des dizaines de kilomètres carrés de ceinture verte.

Son développement urbain équilibré, maîtrisé et original, son taux d'équipement ainsi que la qualité de ses services à la population (crèches, écoles, équipements sportifs et de loisirs, commerces...) et sa situation financière exemplaire en font l'une des villes les plus prisées de l'agglomération lyonnaise et des chefs d'entreprises.

MISSIONS

Surveillance de l'état des espaces verts et sensibilisation des usagers

- Surveiller la présence de dégradations sur les espaces verts et espaces publics et alerter de tout dysfonctionnement détecté sur le territoire communal
- Prévenir les risques naturels sur le site (incendies, inondations, glissements de terrain)
- Prendre l'initiative d'une intervention de premier niveau à titre préventif ou curatif
- Rendre compte à sa hiérarchie des dégâts constatés sur le secteur
- Expliquer à la population de manière précise les règles de propreté et d'hygiène sur la voie publique

Entretien général et création des espaces verts et naturels appartenant au patrimoine de la Commune

- Valoriser la flore indigène et la biodiversité
- Nettoyer et préparer la terre avant toute plantation (bêchage, terrassement...)
- Créer et réaliser des plantations en fonction des saisons et proposer l'introduction de nouvelles essences
- Adapter les palettes végétales au changement climatique
- Recouvrir les massifs nus, opérer au paillage
- Arroser régulièrement les parterres et les autres plantations selon les arrêtés préfectoraux pris en matière de sécheresse
- Entretien des pelouses et autres espaces verts par la tonte, le désherbage, la réfection et/ou par le débroussaillage manuel
- Effectuer la taille des arbustes en respectant la physiologie des végétaux
- Conduire des engins de chantier
- Appliquer les consignes d'hygiène et de sécurité liées à la manipulation des produits, outils, engins, etc. notamment à toutes les étapes de la réalisation d'un chantier
- Réaliser des opérations de petite maçonnerie paysagère (soudure, dallage, boiserie)
- Adapter ses pratiques professionnelles en fonction d'un plan de gestion différencié

Suivi et entretien du matériel et des équipements mis à disposition

- Utiliser les matériels d'entretien/de nettoyage des espaces verts
- Désinfecter et entretenir régulièrement les outils et les équipements
- Appliquer les règles et consignes de sécurité du travail
- Ranger les objets déplacés après intervention
- Affûter et aiguiser le matériel (sécateur, scie, chaîne de tronçonneuse)
- Signaler les dysfonctionnements au responsable du service
- Entretien du système d'arrosage automatique

PROFIL RECHERCHÉ

- Permis B et C obligatoires
- Habilitation électrique B0 ou B2
- CACES 1, 3 et 4 et CACES nacelle (PEMP) et CACES grue mobile
- AIPR Opérateur
- Port des équipements de protection individuelle
- Utilisation de véhicules de service ou de location (poids léger, poids lourd, tracteur, motoculteur, minipelle...)
- Travail en extérieur voire en hauteur
- Contact avec des produits toxiques
- Bonne condition physique nécessaire compatible avec le travail à l'extérieur, la station debout et à genou prolongée et la manipulation et port de charges
- Assure une polyvalence avec les autres collègues des services techniques
- Participe à l'astreinte neige, assure le déneigement et le salage des voies d'accès aux espaces publics
- Astreinte d'intervention

CONDITIONS D'EMPLOI ET DE RECRUTEMENT

Poste à pourvoir le 18 décembre 2023 – Ouvert aux agents contractuels (contrat de 3 ans) – Temps complet (37h30 hebdomadaires + 16 RTT)

Rémunération statutaire + régime indemnitaire (IFSE : 400 à 600 euros selon parcours professionnel) + 13^{ème} mois + CNAS + chèques déjeuner

Dossier de candidature à adresser par mail à recrutement-drh@ville-genas.fr à l'attention de monsieur Daniel VALERO, Maire de Genas comportant :

- ✓ CV détaillé
- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Pour les agents titulaires dernier arrêté de situation administrative

Renseignements : FROGET Laura : 04 72 47 11 18 – recrutement-drh@ville-genas.fr